



Violence conjugale vécue par les aînées

À ce jour, l'intervention en matière de violence conjugale auprès des femmes aînées a été peu abordée. On sait, cependant, que la violence conjugale se manifeste dans toutes les classes de la société et qu'elle peut être vécue au sein d'une relation de couple à tous les âges de la vie. Trop peu d'études

s'intéressent à la problématique des aînées violentées par leur conjoint sous l'angle des rapports de sexe.

Pourtant, depuis le début des années 1970, un bon nombre d'auteurs rapportent que les mauvais traitements envers les personnes âgées sont aussi exercés dans le cadre d'une relation de couple.

Étude auprès des aînées vivant cette problématique

Le présent texte sur la violence en contexte conjugal s'inspire d'une étude dont l'objet était de rendre compte de la nature de la violence psychologique en contexte conjugal et des dynamiques sous-jacentes à son apparition et à sa continuité (Montminy, 2006).

Cette recherche a été réalisée auprès de 15 femmes vivant ou ayant vécu de la violence psychologique. Voici certains résultats de cette étude qui a permis d'identifier, entre autres, des formes d'expression de la violence psychologique, des circonstances entourant les incidents de



violence psychologique, des réactions des aînées à la violence du conjoint, de même que des conséquences de la violence psychologique sur les aînées.

Points de services

Les points de services à la Grande-Entrée et au Bassin se poursuivent pour la période estivale. Une intervenante est disponible du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00 pour aller rencontrer sur place les femmes qui nous seront référées par les intervenantEs du milieu. Les services pour les situations d'urgence sont aussi accessibles 7 jours / 7, et ce 24 heures / 24.

Mai à août 2012

Dans ce numéro

Violence conjugale vécue par les aînées	1
Étude auprès des aînées vivant cette problématique	1
À venir à l'Accalmie	1
Points de services	1
Séance de sensibilisation et d'information	1
Comment s'exprime la violence psychologique	2
Réactions des aînées à la violence de leur conjoint	2
Services offerts à l'Accalmie	2

À venir à l'Accalmie

Mai:

- le 17 * Souper thématique
- le 30 * Dîner communautaire

Juin:

- le 14 * Souper thématique
- le 27 * Dîner Communautaire

Juillet:

- le 12* Souper thématique
- le 25 * Dîner communautaire

Août:

- le 16 * Souper thématique
- le 29 * Dîner communautaire

Café-rencontre:

le * 01-15 Mai

Séance de Sensibilisation et d'information

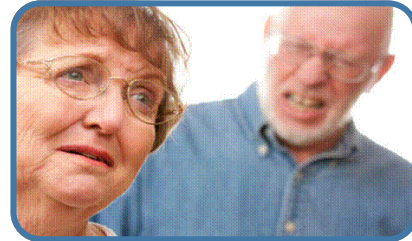
La compréhension de la problématique de la violence conjugale est primordiale et fait partie de notre mission. C'est pourquoi l'Accalmie vous offre à vous, à vos amiEs ou à votre organisme des séances de sensibilisation et d'information. Que ce soit de jour, de soir, de fin de semaine, au local de votre organisme ou dans votre cuisine, une intervenante se déplacera gratuitement.

Si vous êtes intéresséEs, vous n'avez qu'à contacter l'Accalmie au **418-986-5044**.

Comment s'exprime la violence psychologique

La violence psychologique en contexte conjugal s'exprime autant par des paroles dégradantes que par des gestes commis ou omis qui, dans les deux cas, portent atteinte à l'intégrité de l'individu. Les principales formes d'expression de la violence psychologique sont le dénigrement, l'humiliation, la menace, l'exploitation, le harcèlement, la manipulation et le contrôle. Comme chez les couples plus jeunes, le contrôle est l'élément structurant des actes violents. Ce qui est cependant spécifique aux aînées, c'est le fait que des événements particuliers au vieillissement, tels l'apparition de la maladie, le départ des enfants et la prise de la retraite, contribuent à conforter et à accentuer les comportements de contrôle exercés par le conjoint âgé. Par exemple, à la retraite, le conjoint étant plus présent à la maison, il bénéficie d'un contexte plus favorable à l'exercice d'un

contrôle de sa conjointe. D'un autre côté, la conjointe, en se libérant de ses obligations familiales, tente de profiter d'une certaine liberté, ce qui donne au conjoint des motifs supplémentaires pour exercer un contrôle, notamment sur les allées et venues de la conjointe à l'extérieur du foyer. Plusieurs auteurs mentionnent le contrôle comme étant au cœur de la dynamique de la violence entre les conjoints âgés.



Réactions des aînées à la violence de leur conjoint

Les aînées rencontrées dans l'étude, tout comme les participantes à d'autres études, ont principalement tendance à ne pas dévoiler la violence du conjoint ou à adopter des attitudes qui ont pour objectif d'éviter l'escalade des comportements violents. Ce qui caractérise les réactions des aînées interrogées, ce sont les motifs qui les amènent à réagir ainsi. De fait, fidèles à l'institution du mariage, à la loyauté envers le conjoint, à l'importance de l'unité familiale ainsi qu'à l'influence des valeurs judéo-chrétiennes, la majorité des aînées rencontrées ne parlent pas, ou encore essaient, par différents moyens, d'impliquer le conjoint pour en arriver à préserver la relation de couple, car quitter un conjoint violent représente une source de honte et de culpabilité. Ces sentiments sont perçus par les intervenantes qui ont participé à l'étude de Montminy et Drouin (2004) comme une conséquence de la socialisation à une féminité traditionnelle faisant en sorte que les aînées, plus subordonnées à leur mari, dévoileraient moins facilement une situation de violence conjugale.

Pour la plupart, ces femmes isolées ont consacré

leur vie à répondre aux besoins des membres de la famille, dont le conjoint, avec comme autre conséquence qu'elles ne se retrouvent plus en dehors du rôle de mère et

d'épouse. Tributaires d'une socialisation qui les a principalement confinées dans ces rôles, ces aînées doivent être renforcées dans leur capacité à prendre leur vie en mains, car elles en viennent parfois à croire qu'elles ne peuvent plus fonctionner par elles-mêmes. Elles ont perdu confiance en elles, comme toutes les victimes de violence conjugale. Il s'agit ici d'un autre facteur qui éclaire certaines

réactions des aînées à la violence du conjoint, notamment le fait de se rendre responsable des comportements violents du conjoint. Les propos des participantes à l'étude **laissent supposer** que le conjoint réagit à des événements sur lesquels il n'a pas de contrôle. Cette façon qu'ont les aînées d'expliquer la violence entraîne vraisemblablement une déresponsabilisation à l'égard du conjoint et une responsabilisation pour celle qui en est la cible. Il est ainsi plus facile de comprendre pourquoi certaines aînées réagissent à la violence du conjoint en disant qu'elles l'ont provoquée ou encore, en décrivant la culpabilité qu'elles ressentent face à l'agir violent du conjoint, culpabilité souvent renforcée par le conjoint qui jette le blâme sur son épouse.

Source: La violence conjugale vécue par les aînées; Fédération des femmes du Québec

Services offerts à l'Accalmie

Services 24/7
avec ou sans hébergement
418-986-5044
accalmie@tlb.sympatico.ca

*Écoute téléphonique.

* Hébergement gratuit
et sécuritaire.

* Intervention individuelle et de
groupe pour les femmes.

*Support individuel
et
spécifique aux enfants.

*Orientation et référence.

*Accompagnement dans
les démarches.

* Sensibilisation
et information.
www.maisonaccalmie.com/